



## Communiqué

### Hébergement d'urgence

## Un pas vers la fin de la logique saisonnière et la sortie de l'urgence

**Durant la saison hivernale, les hébergements d'urgence ont accueilli plus de 1170 personnes différentes et connu six nuits où l'ensemble des lits étaient occupés. Afin de limiter l'impact de la diminution de places saisonnières, la Ville prolonge jusqu'au 30 juin ses 65 places situées rue de la Borde 47. Avec les 35 places des hébergements intermédiaires à Renens destinés aux personnes à besoins spécifiques, ce sont 212 places en hébergements d'urgence qui demeurent ouvertes à fin avril.**

Durant les cinq mois de la saison hivernale, le dispositif annuel d'hébergements d'urgence de la Ville, complété du bâtiment situé à la rue de la Borde 47, a connu seulement 6 nuits où l'ensemble des lits étaient occupés (état au 25 avril). Il a permis à plus de 1170 personnes différentes de trouver un hébergement durant l'hiver. Il s'agit, à 77% d'hommes et 17% de femmes (les 6% restant étant composés de mineurs de moins de 18 ans), originaires principalement de pays européens (Roumanie, France, Espagne, etc.). «La population qui fréquente nos structures est très mobile. Cela présente une complexité dans l'adaptation du nombre de places. D'autant plus que 60% des bénéficiaires restent moins d'un mois dans nos structures. Cela montre la nécessité de se coordonner avec d'autres villes et régions», explique Eliane Belser, responsable du dispositif d'aide d'urgence de la Ville.

Le dispositif d'hébergements d'urgence a compté durant cette période 212 places financées par la Ville et le Canton. Dans le détail:

- 147 places sont disponibles à l'année à l'Etape Saint-Martin géré par la Ville, à la Marmotte par l'Armée du Salut, au Sleep-In, ainsi que dans les hébergements intermédiaires à César-Roux 5 et à Renens, gérés là aussi par la Ville ;
- 65 places au sein de la structure gérée par la Ville à la rue de la Borde 47 (la capacité a été augmentée de 42 à 65 places en début d'année) ;

A ces structures, s'ajoute l'accueil de nuit du Répit, géré par la Fondation Mère Sofia, avec 100 places.

Entre le 18 janvier et le 2 février, puis à nouveau du 7 au 13 février, lors des pics de froid et des épisodes de forte bise, 50 places supplémentaires ont été ouvertes dans le cadre du Plan Grand froid en collaboration avec la Protection civile de la région lausannoise. La Ville remercie l'ensemble de ses partenaires pour leur engagement durant cette période qui a été complexe.

Dans sa volonté de diminuer l'impact de la réduction du nombre de places saisonnières au 30 avril, la Ville de Lausanne a décidé de prolonger de deux mois l'ouverture de l'hébergement d'urgence de la Borde, avec le financement complémentaire adopté par le Conseil communal pour le budget 2023. Cette prolongation et l'ouverture d'hébergements intermédiaires à Renens diminuent de moitié la cassure saisonnière que le dispositif a connue l'année passée. Cela s'inscrit dans une stratégie globale et sur le long terme de la Municipalité, et qui se construit en concertation avec les partenaires et le canton. «La construction de cette stratégie est complexe car il faut trouver les financements, les bâtiments, mais aussi répondre au mieux aux besoins des différents publics concernés ; nous sommes sur la bonne voie» détaille Émilie Moeschler, conseillère municipale en charge des sports et de la cohésion sociale.

### Des places pour sortir de l'urgence

A Renens, les nouveaux hébergements intermédiaires, ouverts à l'année à partir du 1<sup>er</sup> mars dernier, accueillent actuellement sur les 35 places disponibles : 13 personnes en emploi, une famille, des femmes ainsi que des seniors dont la santé est particulièrement fragile. Ces personnes bénéficient d'un



hébergement 24h/24 pour une durée déterminée, le temps de stabiliser leur situation. Les personnes en emploi participent aux charges à hauteur de 150 francs par mois. Le personnel du dispositif d'aide d'urgence assure un accompagnement social spécifique, ainsi qu'une aide administrative et l'orientation au sein du réseau de partenaires en cas de besoin. Ce dispositif est exploité par la Ville de Lausanne et co-financé par le Canton, en partenariat avec la Municipalité de Renens.

Lors d'un projet-pilote mené en 2022, la moitié des 24 bénéficiaires en emploi précaire qui avaient été hébergés ont pu trouver un logement ou obtenir un permis de séjour.

«Ces hébergements intermédiaires complètent les dispositifs existants et visent surtout à donner des perspectives à des personnes qui se trouvent actuellement dans les hébergements d'urgence de la Ville», explique Émilie Moeschler. Ce dispositif s'inscrit entre les hébergements d'urgence, dernier rempart pour éviter de passer la nuit dans la rue, et le dispositif communal d'aide social au logement. Ce dernier offre plus de 582 appartements avec un accompagnement social aux personnes résidant à Lausanne en situation de précarité, qui ont perdu leur logement ou qui sont sur le point de le perdre.

La Municipalité de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Émilie Moeschler, conseillère municipale, Direction des Sports et de la cohésion sociale, tél. +41 21 315 42 00**
- **Eliane Belser, responsable du dispositif d'aide d'urgence, tél. +41 79 206 54 48**

Lausanne, le 25 avril 2023